Envoyé en préfecture le 31/05/2024
Reçu en préfecture le 31/05/2024
Publié le
ID : 018-261800304-20240528-DELIB20240613-DE

Département du CHER

RÉPUBLIQUE

Centre Communal d'Ac
2, rue de la Mairie
18200 ORVAL

TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONVOCATION :
21.05.2024

L'an deux mil vingt quatre
Le vingt-huit Mai à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BONNIN Christine- CHANTRIAUX Delphine - KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- LE LIBOUX Edith – MATHIOT Marie-Ange - PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM ANDRIAU Alain - BISSONNIER Patrice- GABILLAT Eric – GIBAULT Stéphane- MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :
en exercice :17
présents : 14
Excusée : Mme BODIN Marie a donné son pouvoir à Mme DULUC Clarisse
M DENIZOT Alain a donné son pouvoir à Mme JUIF Agnès
votants : 16
Non excusé : LECAS Medhi

Mme JUIF Agnès a été élue secrétaire

Redevance mensuelle 2024 de la Résidence Sully : 2024- 13
Au 1er Juillet 2024

Logt P. Seule

Loyer	392.00 €
Charges locatives	260.00 €
Autres charges	105.00 €
Repas	360.00 €
	1117.00 € **(30 jours)**

Logt couple / P. Seule

Loyer	492.00 €
Charges locatives	290.00 €
Autres charges	111.00 €
Repas	360.00 €
	1253.00€

Logement Couple

Loyer	492.00 €
Charges locatives	371.00 €
Autres charges	122.00 €
Repas	720.00 €
	1705.00 € **(30 jours)**

Après avoir échangé sur le sujet, les membres du Conseil d'Administration procèdent au vote qui se définit comme suit : 15 pour et une abstention. Les tarifs présentés ci-dessus sont donc validés à la majorité de l'assemblée délibérante.

Pour copie conforme
ORVAL, le 30 Mai 2024
La Présidente du CCAS,

La Secrétaire de séance

Agnès JUIF

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 31 Mai 2024

Envoyé en préfecture le 31/05/2024
Reçu en préfecture le 31/05/2024
Publié le
ID : 018-261800304-20240528-DELIB20240614-DE

Département du CHER

RÉPUBLIQUE

Centre Communal d'Ac
2, rue de la Mairie
18200 ORVAL

TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONVOCATION :
21.05.2024

L'an deux mil vingt quatre
Le vingt-huit Mai à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BONNIN Christine- CHANTRIAUX Delphine - KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- LE LIBOUX Edith – MATHIOT Marie-Ange - PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM ANDRIAU Alain - BISSONNIER Patrice- GABILLAT Eric – GIBAULT Stéphane- MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice :17
présents : 14
votants : 16

Excusée : Mme BODIN Marie a donné son pouvoir à Mme DULUC Clarisse
M DENIZOT Alain a donné son pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non excusé : LECAS Medhi

Mme JUIF Agnès a été élue secrétaire

Tarifs du CCAS au 1er Juillet 2024 : 2024-14

Cette délibération vient compléter et modifier, la précédente validée en date du 17 octobre 2023, fixant le prix des prestations du CCAS:

- **Frais kilométriques accomplis par les auxiliaires de vie sociale** pour accompagner les bénéficiaires du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile permettant de réaliser des démarches administratives, courses, honorer des rendez-vous médicaux, les agents parcourent environ 4800kms sur une année. Les professionnelles sont indemnisées par le CCAS mais aucune facturation auprès des bénéficiaires n'a été prévue à ce sujet. Madame la Présidente propose de fixer un prix du kilomètre parcouru afin que la collectivité soit remboursée de ces frais soit 0.65€/km. Les membres de l'assemblée valident à l'unanimité.
- **Service ménager :** Madame la Présidente explique à l'assemblée que la collectivité est en train de régulariser le Complément de Traitement Indiciaire pour les agents concernés. Le CCAS ne peut pas pour des raisons comptables laisser le tarif actuellement pratiqué. Un tableau proposant plusieurs simulations tarifaires est distribué aux membres pour étudier le sujet. Après avoir échangé, l'assemblée délibérante a procédé au vote qui se définit comme suit : 13 voix pour une augmentation à 24€ de l'heure, une voix pour une augmentation à 23€ de l'heure, une voix pour une augmentation à 22€ de l'heure et une abstention. A la majorité, le prix horaire de l'intervention d'une auxiliaire de vie sociale s'élèvera à compter du 1er Juillet 2024 à 24€.

Pour copie conforme
ORVAL, le 30 Mai 2024
La Présidente du CCAS,

La Secrétaire de séance

Agnès JUIF

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 31 Mai 2024

Envoyé en préfecture le 31/05/2024
Reçu en préfecture le 31/05/2024
Publié le
ID : 018-261800304-20240528-DELIB20240516-DE

Département du CHER

RÉPUBLIQUE F

Centre Communal d'Ac
2, rue de la Mairie
18200 ORVAL

TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONVOCATION :
21.05.2024

L'an deux mil vingt quatre
Le vingt-huit Mai à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BONNIN Christine- CHANTRIAUX Delphine - KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- LE LIBOUX Edith – MATHIOT Marie-Ange - PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM ANDRIAU Alain - BISSONNIER Patrice- GABILLAT Eric – GIBAULT Stéphane- MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice :17
présents : 14
votants : 16

Excusée : Mme BODIN Marie a donné son pouvoir à Mme DULUC Clarisse
M DENIZOT Alain a donné son pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non excusé : LECAS Medhi

Mme JUIF Agnès a été élue secrétaire

Descriptif du prix de location mensuel de la Résidence Sully de l'appartement du « gardien » : 2024-15

Madame DULUC propose de compléter la délibération validée par l'assemblée délibérante en date du 17 Octobre 2023fixant les modalités de location de ce logement : le loyer a été fixé à 480€/mois. Madame DULUC demande la possibilité de rajouter 30€ de charges par mois.
L'assemblée délibérante valide à l'unanimité.

La Secrétaire de séance

Agnès JUIF

Pour copie conforme
ORVAL, le 30 Mai 2024
La Présidente du CCAS,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ORVAL (CHER)

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 31 Mai 2024

Envoyé en préfecture le 31/05/2024
Reçu en préfecture le 31/05/2024
Publié le
ID : 018-261800304-20240528-DELIB202405162-DE

Département du CHER

RÉPUBLIQUE

Centre Communal d'Ac
2, rue de la Mairie
18200 ORVAL

TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONVOCATION :
21.05.2024

L'an deux mil vingt quatre
Le vingt-huit Mai à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BONNIN Christine- CHANTRIAUX Delphine - KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- LE LIBOUX Edith – MATHIOT Marie-Ange - PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM ANDRIAU Alain - BISSONNIER Patrice- GABILLAT Eric – GIBAULT Stéphane- MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice :17
présents : 14
votants : 16

Excusée : Mme BODIN Marie a donné son pouvoir à Mme DULUC Clarisse
M DENIZOT Alain a donné son pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non excusé : LECAS Medhi

Mme JUIF Agnès a été élue secrétaire

Procédure d'astreinte : 2024-16

Madame MARTIN explique à l'assemblée délibérante que pour répondre aux besoins des administrés et des services et établissement, il convient de réaliser un transfert d'appels du standard sur le portable d'astreinte actuellement géré par le service administratif du CCAS afin de répondre aux situations d'urgence et ainsi assurer la continuité de service dans de meilleures conditions. La procédure rédigée par la collectivité a été présentée au Comité Technique du Centre de Gestion du Cher qui a émis un avis favorable lors de la session qui s'est tenue en date du 13 Mai 2024.
Au vu des éléments transmis, les membres du Conseil d'Administration du CCAS valident à l'unanimité la procédure.

Pour copie conforme
ORVAL, le 30 Mai 2024
La Présidente du CCAS,

La Secrétaire de séance

Agnès JUIF

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ORVAL (CHER)

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 31 Mai 2024

Envoyé en préfecture le 31/05/2024
Reçu en préfecture le 31/05/2024
Publié le
ID : 018-261800304-20240528-DELIB20240517-DE

Département du CHER

RÉPUBLIQUE

Centre Communal d'Ac
2, rue de la Mairie
18200 ORVAL

TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONVOCATION :
21.05.2024

L'an deux mil vingt quatre
Le vingt-huit Mai à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BONNIN Christine- CHANTRIAUX Delphine - KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- LE LIBOUX Edith – MATHIOT Marie-Ange - PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM ANDRIAU Alain - BISSONNIER Patrice- GABILLAT Eric – GIBAULT Stéphane- MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice :17
présents : 14
votants : 16

Excusée : Mme BODIN Marie a donné son pouvoir à Mme DULUC Clarisse
M DENIZOT Alain a donné son pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non excusé : LECAS Medhi

Mme JUIF Agnès a été élue secrétaire

Organisation du temps de travail des agents du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile : 2024-17

Madame MARTIN explique à l'assemblée délibérante que les agents du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile jusqu'à ce jour exercent leurs fonctions du lundi au samedi midi ainsi qu'un week-end sur 3. Afin de leur offrir la possibilité de se reposer sur un week-end complet, la collectivité a sollicité l'avis du Comité Technique du Centre de Gestion du Cher. Un avis favorable a été émis par cette instance en sa séance du 13 Mai 2024. Au vu des éléments transmis, l'assemblée délibérante valide à l'unanimité cette nouvelle organisation.

Pour copie conforme
ORVAL, le 30 Mai 2024
La Présidente du CCAS,

La Secrétaire de séance

Agnès JUIF

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ORVAL (CHER)

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 31 Mai 2024

Envoyé en préfecture le 31/05/2024
Reçu en préfecture le 31/05/2024
Publié le
ID : 018-261800304-20240528-DELIB20240518-DE

Département du CHER

RÉPUBLIQUE F

Centre Communal d'Ac
2, rue de la Mairie
18200 ORVAL

TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONVOCATION :
21.05.2024

L'an deux mil vingt quatre
Le vingt-huit Mai à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BONNIN Christine- CHANTRIAUX Delphine - KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- LE LIBOUX Edith – MATHIOT Marie-Ange - PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM ANDRIAU Alain - BISSONNIER Patrice- GABILLAT Eric – GIBAULT Stéphane- MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice :17
présents : 14
votants : 16

Excusée : Mme BODIN Marie a donné son pouvoir à Mme DULUC Clarisse
M DENIZOT Alain a donné son pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non excusé : LECAS Medhi

Mme JUIF Agnès a été élue secrétaire

Etude sur la poursuite de conventionnement avec l'Etoile Saint Amandoise pour l'animation de l'atelier « gym douce » au sein de la Résidence Sully : 2024-18

Madame DULUC reprend les éléments de la convention actuelle qui fixe notamment le prix de la séance à 47€. L'Etoile Saint Amandoise accepte de poursuivre leur prestation pour l'année à venir en maintenant le même prix. Les membres du Conseil d'Administration valident à l'unanimité.

Pour copie conforme
ORVAL, le 30 Mai 2024
La Présidente du CCAS,

La Secrétaire de séance

Agnès JUIF

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 31 Mai 2024

Département du CHER

RÉPUBLIQUE F

Centre Communal d'Ac
2, rue de la Mairie
18200 ORVAL

TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr

Envoyé en préfecture le 31/05/2024
Reçu en préfecture le 31/05/2024
Publié le
ID : 018-261800304-20240528-DELIB20240519-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONVOCATION :
21.05.2024

L'an deux mil vingt quatre
Le vingt-huit Mai à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BONNIN Christine- CHANTRIAUX Delphine - KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- LE LIBOUX Edith – MATHIOT Marie-Ange - PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM ANDRIAU Alain - BISSONNIER Patrice- GABILLAT Eric – GIBAULT Stéphane- MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice :17
présents : 14
votants : 16

Excusée : Mme BODIN Marie a donné son pouvoir à Mme DULUC Clarisse
M DENIZOT Alain a donné son pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non excusé : LECAS Medhi

Mme JUIF Agnès a été élue secrétaire

Opération « Nettoyons la nature » organisée par les magasins E.LECLERC : 2024-19

Traditionnellement, les enfants du Centre de Loisirs de la commune participent à cette action qui se déroule fin septembre. Les membres du Conseil d'Administration du CCAS s'interrogent sur le lieu comme chaque année. Les sites qui pourraient être concernés par cette opération n'offrent pas la sécurité nécessaire pour les enfants. De ce fait, l'assemblée délibérante propose et valide à l'unanimité qu'une journée de sensibilisation soit organisée au sein même de la structure avec ou sans l'intervention d'un prestataire. Ce point est à définir avec l'équipe d'animation.

Pour copie conforme
ORVAL, le 30 Mai 2024
La Présidente du CCAS,

La Secrétaire de séance

Agnès JUIF

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 31 Mai 2024

Envoyé en préfecture le 31/05/2024
Reçu en préfecture le 31/05/2024
Publié le
ID : 018-261800304-20240528-DELIB20240520-DE

Département du CHER

RÉPUBLIQUE F

Centre Communal d'Act
2, rue de la Mairie
18200 ORVAL

TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONVOCATION :
21.05.2024

L'an deux mil vingt quatre
Le vingt-huit Mai à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BONNIN Christine- CHANTRIAUX Delphine - KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- LE LIBOUX Edith – MATHIOT Marie-Ange - PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM ANDRIAU Alain - BISSONNIER Patrice- GABILLAT Eric – GIBAULT Stéphane- MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice :17
présents : 14
votants : 16

Excusée : Mme BODIN Marie a donné son pouvoir à Mme DULUC Clarisse
M DENIZOT Alain a donné son pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non excusé : LECAS Medhi

Mme JUIF Agnès a été élue secrétaire

Organisation de l'après-midi festif organisé dans le cadre de la « Semaine Bleue » planifiée le Jeudi 24 Octobre 2024, choix de l'animation: 2024-20

Madame DULUC propose de renouveler l'animation proposée par Monsieur HIDIER Samuel qui a répondu aux attentes des administrés.
Les membres du Conseil d'Administration du CCAS valident à l'unanimité.

Pour copie conforme
ORVAL, le 30 Mai 2024
La Présidente du CCAS,

La Secrétaire de séance

Agnès JUIF

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ORVAL (CHER)

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 31 Mai 2024

Envoyé en préfecture le 31/05/2024
Reçu en préfecture le 31/05/2024
Publié le
ID : 018-261800304-20240528-DELIB20240521-DE

Département du CHER

RÉPUBLIQUE

Centre Communal d'Ac
2, rue de la Mairie
18200 ORVAL

TÉL. : 02 48 96 02 54
ccas@ville-orval18.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CONVOCATION :
21.05.2024

L'an deux mil vingt quatre
Le vingt-huit Mai à dix-neuf heures quinze
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame DULUC Clarisse,
Etaient présents : MMES DULUC Clarisse- BONNIN Christine- CHANTRIAUX Delphine - KACZMAREK Marie-Thérèse – JUIF Agnès- LE LIBOUX Edith – MATHIOT Marie-Ange - PORTIER Sergiane – GIRAUDON Julie
MM ANDRIAU Alain - BISSONNIER Patrice- GABILLAT Eric – GIBAULT Stéphane- MALASSENET Bruno

Nombre de Membres :

en exercice :17
présents : 14
votants : 16

Excusée : Mme BODIN Marie a donné son pouvoir à Mme DULUC Clarisse
M DENIZOT Alain a donné son pouvoir à Mme JUIF Agnès

Non excusé : LECAS Medhi

Mme JUIF Agnès a été élue secrétaire

Encaissement d'un trop versé : 2024-21

Madame DULUC explique avoir reçu un remboursement de l'assureur de la collectivité suite à une régularisation des données. Elle demande à l'assemblée délibérante l'autorisation d'encaisser ce montant d'une valeur de 180.86€.
L'assemblée délibérante valide à l'unanimité.

La Secrétaire de séance

Agnès JUIF

Pour copie conforme
ORVAL, le 30 Mai 2024
La Présidente du CCAS,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ORVAL (CHER)

Clarisse DULUC

Diffusion sur le site internet de la commune le : 31 Mai 2024